

Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite

**RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE
DU DEC-BAC ET DU BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION (7074, 7764)**

Mars 2019

1. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES

Nom des programmes (codes) :	Baccalauréat en administration (7764) Baccalauréat en administration (Cheminement DEC-BAC) (7074)
Nombre de crédits et cycle d'études :	90 crédits, 1 ^{er} cycle
Grade :	Bachelier en administration (B. A. A.)
Caractéristiques :	Baccalauréat généraliste comportant 3 concentrations composées de 12 crédits : finance, marketing, ressources humaines
Unité de rattachement :	Module des sciences de la gestion

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation des programmes de DEC-BAC et de Baccalauréat en administration de l'UQAT (7074, 7764) a été réalisée en conformité avec les dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT. Cette politique prévoit une évaluation interne par un comité formé par le conseil de module et suivie d'une évaluation externe, le tout complété par l'avis du comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à la commission des études pour adoption.

2.1 Évaluation interne

Le comité d'évaluation interne s'est rencontré à 6 reprises à compter du printemps 2017 et réunissait les personnes suivantes :

Tableau 1
Composition du comité d'évaluation interne

Direction du module :	Bryan B. Trudel
Professeure :	Mycalle Trudel
Étudiant au programme :	Alexandre Julien
Étudiant au programme :	Matthew Chomicki
Diplômée du programme :	Joanie Caron
Chargé de cours :	Denis Moffet
Membre socioéconomique :	Josée Thériault
Coordonnateur aux programmes :	Martin Villemure
Observatrice et observateur :	Barthélemy Ate-me-Nguema, professeur Sophie Bisson, technicienne au module

2.1.1 Collecte des données et taux de réponse

Collecte des données statistiques

Les données statistiques utilisées pour l'évaluation des programmes à l'UQAT sur des indicateurs comme les admissions, inscriptions, durée des études et diplomation proviennent de la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec, sous la forme d'une trousse d'évaluation de programme.

Collecte de données quantitatives et qualitatives

De plus, des sondages auprès des personnes diplômées, des étudiantes et des étudiants, des membres du corps enseignant et des entreprises et organismes employeurs ont permis d'évaluer la perception des personnes impliquées quant à l'atteinte des objectifs ou compétences visés, et à l'adéquation du programme face à l'emploi. Chaque questionnaire était composé de questions fermées (partie quantitative) et de questions ouvertes (partie qualitative).

Des questionnaires ont été acheminés aux groupes suivants :

- Étudiantes et étudiants inscrits à la session Automne 2017 et ayant été évalués sur au moins 15 crédits dans le programme d'études;
- Diplômées et diplômés qui ont étudié dans le cadre de la dernière version du programme (admis depuis l'automne 2009);
- Ensemble du corps enseignant, soit les professeures et professeurs, chargées et chargés de cours étant toujours sur la liste de pointage du département (soit ceux qui n'ont pas cumulé plus de 7 sessions consécutives d'absence depuis 2009 en date de l'hiver 2018);
- Représentantes et représentant des milieux d'emploi ayant intégré des personnes étudiantes ou diplômées du programme : tous les connus.

L'enquête auprès de ces groupes s'est déroulée entre le 27 novembre 2017 et le 12 mars 2018.

Taux de réponse

Le tableau qui suit présente le nombre de réponses aux questionnaires reçues par rapport au nombre de questionnaires envoyés, ainsi que le taux de réponse qui en résulte. Les seuils de réponse ont été déterminés en lien avec les pratiques d'évaluation périodique des programmes et les seuils statistiques permettant l'établissement de profils de cohortes utilisés dans le réseau de l'Université du Québec.

Tableau 2
Taux de réponse aux questionnaires

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Seuil de réponses (calcul)	Seuil de personnes répondantes (nombre)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	171	(pour $n \geq 60 = 20\%$)	35	32	19 %
Diplômées et diplômés	120	(pour $n \geq 60 = 20\%$)	24	28	23 %
Membres du corps enseignant	56	(pour $n =$ entre 13 et 60 = 30 %)	17	24	43 %
Représentantes et représentants des milieux d'emploi	29	(pour $n =$ entre 13 et 60 = 30 %)	9	11	38 %

2.2 Évaluation externe

Conformément aux dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT, le mandat qui a été confié au comité d'évaluation externe consistait à formuler un jugement sur le programme et à recommander des mesures susceptibles d'en améliorer la qualité et la pertinence.

Le comité d'évaluation externe disposait du rapport d'évaluation interne produit par le comité dédié. De plus, il a participé à des rencontres avec des représentantes et représentants de l'administration de l'UQAT et des personnes concernées par le programme (membres du corps enseignant, personnes étudiantes et diplômées, directions de module ou du comité de programme et du département, etc.) le 6 décembre 2019. Il disposait ensuite d'un délai de quatre semaines pour rédiger un avis portant sur les aspects suivants :

- appréciation de la qualité du processus d'évaluation interne;
- jugement sur la qualité et la pertinence du programme;
- identification des forces du programme et des aspects à améliorer;
- recommandations.

2.3 Comité des pairs

Le comité des pairs était composé des personnes suivantes : monsieur Patrice LeBlanc, doyen à la gestion académique et aux études; madame Krasimira Marinova, professeure au département des sciences de l'éducation; monsieur Hatem Mrad, professeur à l'École de génie et monsieur Martin Villemure, coordonnateur aux programmes.

Les membres du comité ont pris connaissance de l'ensemble du dossier d'évaluation. Le comité s'est réuni le 9 mars 2020 pour disposer des rapports et avis suivants :

- le rapport d'évaluation interne des programmes de DEC-BAC et de Baccalauréat en administration de l'UQAT (7074, 7764) (mars 2019);
- l'avis des expertes et experts externes suivants :
 - madame Salma Ben Amor, professeure en finances à l'Université du Québec en Outaouais (UQO);
 - monsieur James Douglas Thwaites, professeur en relations industrielles à l'Université Laval;
 - madame Maria-Élaine Feliciano, directrice des ressources humaines chez Blais Industrie.
- la réaction du Module des sciences de la gestion à l'avis d'expertise externe (12 février 2020);
- la réaction de l'assemblée départementale à l'avis d'expertise externe (7 février 2020).

2.3.1 Avis du comité des pairs

Le comité des pairs a recommandé à la commission des études de :

- recevoir le rapport d'évaluation interne des programmes de DEC-BAC et de Baccalauréat en administration de l'UQAT (7074, 7764) présenté par le module des sciences de la gestion;

- maintenir le DEC-BAC et le Baccalauréat en administration (7074, 7764) à l'intérieur de la programmation de l'UQAT et de demander, au conseil de module des sciences de la gestion d'entreprendre immédiatement le processus de révision des programmes conformément aux recommandations qui suivent :
 - De modifier les conditions d'admission du programme en ajoutant la nécessité pour tous les étudiants étrangers, et pour les étudiants québécois n'ayant pas réussi un cours de mathématiques reconnu par le Module, de réussir un test validant les connaissances mathématiques, à défaut de quoi leur admission dans le programme sera conditionnelle à la réussite du cours d'appoint MAT1014 dans les 12 mois suivant l'admission au programme.
 - D'analyser les conditions d'admission du programme et leur adéquation aux exigences requises dans le programme, et s'assurer de développer, en partenariat avec les Services aux étudiants, des mesures d'accueil et d'accompagnement spécifiquement pour les étudiants en formation à distance.
 - De resserrer les conditions d'admission au programme pour les étudiants étrangers, en imposant notamment à l'admission un test validant la maîtrise de connaissances mathématiques nécessaires au programme, et s'assurer, en partenariat avec les Services aux étudiants, d'améliorer l'accompagnement des étudiants étrangers durant leurs études.
 - D'analyser la possibilité d'augmenter le recrutement dans le programme en misant sur les forces de l'UQAT; soit le développement de la formation à distance, et l'arrimage possible avec une formation en santé et sécurité au travail déjà offerte en formation à distance à l'UQAT comme spécialité de la gestion des ressources humaines.
 - De poursuivre l'entente DEC-BAC avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue afin d'attirer le plus d'étudiants possible provenant de la Technique de comptabilité et de gestion, et s'assurer d'un arrimage optimal entre la formation technique et universitaire.
 - De revoir le processus d'évaluation des enseignements pour tenir compte de la formation à distance et viser un suivi plus transparent des évaluations et de leur traitement par le Module, et, dans le respect de la procédure de désignation des étudiants au conseil de Module, solliciter une représentativité des étudiants en formation à distance au conseil de Module.
 - D'analyser, à l'aide d'informations fournies par le VRERC, le profil et le parcours des étudiants qui quittent le programme, notamment leur base d'admission (base collégiale, DEC-BAC, adulte, étudiant étranger), leurs acquis en mathématiques, leur régime d'études (temps complet ou temps partiel), les cours spécifiques suivis en début de formation et le type d'enseignement suivi (en classe ou en formation à distance).
 - De faciliter l'accès des étudiants à suivre une session à l'étranger, notamment par la signature d'ententes d'échanges étudiants avec des universités étrangères, s'assurer de diffuser l'information auprès des étudiants.
 - De réviser les objectifs du programme, en tenant compte des objectifs des améliorations à apporter, et de développer une approche programme intégrant l'ensemble des objectifs et la contribution de chacun des cours au développement de ces objectifs.
 - D'analyser les contenus de tous les cours du programme, et spécifiquement le contenu et la séquence des cours cités dans le rapport d'autoévaluation, et de s'assurer que les zones de chevauchement soient réduites ou stratégiques.
 - De rédiger et adopter des plans de cours maîtres pour chacun des cours du programme lors de sa révision, en impliquant les chargés de cours dans cette démarche, et instaurer des

- rencontres d'échanges avec les chargés de cours afin de développer une approche programme.
- D'augmenter le nombre de crédits spécifiques consacrés aux concentrations ressources humaines et finance, afin de créer des concentrations contenant au moins 24 crédits, et au plus 30 crédits.
 - De conserver un cheminement général, qui intègre notamment les notions de marketing, à l'intérieur du baccalauréat en administration à l'intention des étudiants qui souhaitent devenir des gestionnaires polyvalents.
 - De tenir une réflexion sur les contenus de cours communs au baccalauréat en administration et au baccalauréat en sciences comptables et analyser la possibilité de les regrouper et d'innover avec de nouvelles approches pédagogiques hybrides par exemple.
 - D'intégrer des stages dans le plan de formation du baccalauréat en administration, et d'augmenter les interactions avec le monde de la pratique dans les cours (conférenciers, visite d'entreprises, employé d'un jour, etc.) et par l'ajout de cours de projet d'intervention. Dans cette optique, solliciter l'ajout d'une ressource professionnelle à la coordination des stages.
 - D'ajouter un cours optionnel d'anglais des affaires au plan de formation du baccalauréat en administration.
 - D'ajouter des contenus de cours en sciences des données dans le cursus du baccalauréat en administration et d'analyser la façon optimale de les ajouter au programme (ajout d'un cours spécifique ou ajout de contenus aux cours existants).
 - De limiter l'offre de cours sur des périodes de six heures consécutives, et s'assurer que les méthodes pédagogiques utilisées durant ces cours soient adaptées au contexte d'enseignement et validées auprès du Service de pédagogie et des technologies de l'UQAT.
 - De poursuivre l'offre de formation à distance en visant continuellement les meilleures pratiques dans le domaine, et pour ce faire, tenir une réflexion sur l'approche pédagogique à l'intérieur du Module des sciences de la gestion et à l'échelle de l'UQAT, afin d'opter pour une approche plus concertée et plus appropriée pour les étudiants en formation à distance, par exemple l'ingénierie de la pédagogie.
 - D'analyser la possibilité de mettre en place un projet pilote d'information et de soutien en ligne, disponible pendant les périodes d'inscriptions en ligne les plus intensives.
 - De tenir une réflexion sur le délai de réponse auquel devraient s'attendre les étudiants en formation à distance, définir un délai maximal de réponse acceptable et inclure cette disposition dans les plans de cours des cours en formation à distance.

2.4 Avis de la commission des études

Le dossier d'évaluation des programmes a été présenté aux membres de la commission des études de l'UQAT à la réunion du 28 mai 2020.

La commission des études a entériné les recommandations du comité des pairs et mandaté le conseil de module d'assurer le suivi de l'évaluation conformément au mandat proposé par la commission des études. Elle a également demandé que le dossier de révision du DEC-BAC et du Baccalauréat en administration de l'UQAT (7074, 7764) soit déposé au cours de l'année universitaire 2020-2021 en vue d'une implantation à l'automne 2021.